

## **Appel à la grève des associations contre les coupures budgétaires et l'austérité**

**La section locale ASSO-Solidaires Ile-de-France appelle à la grève à partir du 1er avril pour lutter contre l'austérité et les coupures budgétaires aux côtés des autres secteurs et syndicats** qui appellent à la grève. La baisse des financements de l'État, des collectivités territoriales et du budget du service public ont un impact direct sur nos emplois, nos conditions de travail et le fonctionnement de nos assos.

Avec plus de 150 000 associations employeuses le secteur associatif compte aujourd'hui près de 2 millions de salarié·e·s. Nous sommes présent·e·s dans tous les secteurs de l'économie et de la vie sociale et en particulier là où l'Etat choisit de ne plus investir depuis des années : animation, insertion, social et médico-social, art & culture, environnement, sport, loisirs, éducation, etc.

**La politique d'austérité actuelle est bien un choix politique** dans une société où les seules entreprises du CAC 40 distribuent 100 milliards de dividendes en 2024 et où on remet en cause le budget consacré aux services publics et l'environnement pour préparer des guerres dont personne ne veut.

**Les attaques directes contre les associations précarisent avant tous les travailleurs et travailleuses et les publics avec lesquels nous travaillons, souvent déjà précaires.** ASSO-Solidaires est un syndicat qui lutte pour une transformation sociale, à ce titre nous considérons que nous devons nous organiser collectivement pour **défendre nos emplois, améliorer nos conditions de travail et assurer la survie d'un secteur qui compense souvent les ravages des politiques néolibérales et de la destruction des services publics.**

Malgré son engagement **le patronat associatif reste un patronat et pratique des licenciements déguisés, justifie la baisse des salaires par la crise, manque à la santé et la sécurité des salarié·e·s et pratique la discrimination syndicale.**

Depuis de nombreuses années les budgets diminuent dans nos secteurs, le CESE rappelle que la part des subventions a baissé de 41% dans le budget des associations (entre 2005 et 2020). Mais avec le budget 2025 qui taille à vif dans les budgets des collectivités territoriales, c'est **une nouvelle attaque contre le secteur associatif.** Dans de nombreuses régions les coupes contre le socio-médical et la culture se comptent en centaines de millions, de même pour le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) alors que le chômage des jeunes et des seniors explose et que la réforme de France Travail menace de radiations les nombreux bénéficiaires du RSA s'iel ne travaillent pas gratuitement 15 heures par semaine. De plus, le gel du pass culture impacte directement les associations culturelles et les compagnies intervenant au sein des établissements scolaires.

**Différents mouvements sociaux ont lieu dans le domaine de la culture avec une mobilisation nationale le 20 mars 2025, dans le secteur social et médico-social, ainsi qu'à France Travail, avec une mobilisation prochaine le 1er avril 2025.**

**Nous appelons à une convergence pour être plus nombreux et nombreuses à lutter contre cette politique de destruction du lien social.**

**Nous demandons :**

- **Un renforcement du budget de l'État et des pouvoirs publics** par le haut plutôt qu'en réalisant des économies sur la solidarité, la jeunesse, la culture, l'écologie, etc.
- **La défense, l'accès et le développement des services publics de qualité partout sur le territoire**, gages d'égalité, de cohésion sociale, d'accès aux droits. Ces services publics, dont les associations sont parties intégrantes, sont indispensables **pour lutter contre la montée de l'extrême-droite et la bifurcation écologique.**
- **La sanctuarisation des fonds dédiés à l'insertion sociale et professionnelle pour mettre en place une réelle politique publique de lutte contre la précarité et le chômage**
- **La fin du financement par appels d'offres ou appels à projets, mais par du soutien financier au fonctionnement et un allègement de la charge administrative**
- Exiger notre dû : **l'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé et le SMIC à 2000 euros nets**
- **Abrogation de la réforme des retraites et retour à une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités.**
- **L'Abrogation de la loi séparatisme et du Contrat d'Engagement Républicain**
- **L'Abrogation de la loi plein emploi**
- **Un financement des associations à la hauteur des besoins sociaux** auxquels elles répondent, avec **une juste rémunération des professionnels de ces structures.** Par exemple un milliard d'euros pour les associations comme demandé par le Collectif des Associations Citoyennes (et qui correspond à un peu moins que le budget annuel de la généralisation du SNU).

Nos associations sont **des espaces essentiels pour faire vivre la démocratie au quotidien, lutter contre la fascisation, prendre soin, soutenir la solidarité et l'entraide.** Chacune de ces coupes budgétaires est une **attaque à notre projet commun d'un vivre ensemble joyeux et puissant.**

Ainsi, nous appelons l'ensemble des travailleur·euses associatifs à **s'organiser sur leurs lieux de travail et à rejoindre les mobilisations.**

**Notre organisation syndicale appelle les salarié·e·s des associations à se mettre en grève et rejoindre les actions et les manifestations interprofessionnelles à partir du 1er avril 2025 et jusqu'à ce que nos revendications soient appliquées**